

Protocole de mesure pour les essais inter-laboratoires de terrain

Le matériel, les opérateurs et les pratiques doivent être identiques à ce qui est réalisé habituellement sur le terrain. Les mesures seront effectuées dans des conditions de routine. Il est donc inutile et même déconseillé de prévoir des calibrations supplémentaires en vue de cette opération.

Il y aura trois types d'essais :

Essais sur un échantillon prélevé :

Dans un premier temps, les mesures seront réalisées sur un échantillon qui aura été prélevé par un agent de chaque organisme de mesure.

Essais sur un échantillon préparé :

Dans un second temps, le processus de prélèvement sera négligé afin de garantir que tous les opérateurs travaillent sur le même matériau. La mesure se fera donc directement dans un échantillon d'eau stable et homogène contenu dans récipient unique commun à tous les organismes.

Essais in-situ (eaux naturelles) :

Dans un troisième temps et seulement pour les eaux naturelles, les mesures seront réalisées directement dans le milieu étudié exactement à l'endroit où le prélèvement aura été réalisé.

Chaque mesure sera répétée par l'opérateur avec le même appareil en reproduisant l'intégralité du processus de mesure.

Par exemple :

Mesure 1 : nettoyage de la sonde.
Essuyage de la sonde
Agitation dans l'eau
Rendu de la mesure
Nettoyage
Essuyage
Stockage

Mesure 2 : nettoyage de la sonde
Essuyage de la sonde
Agitation dans l'eau
Rendu de la mesure
Nettoyage
Essuyage
Stockage

Les deux mesures sont réalisées dans la continuité, la mesure 2 étant la réplique de la mesure 1.